

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS partent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
 LOT, DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
 Trois mois..... 5 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Un an..... 16 fr.
 AUTRES DÉPARTEMENTS
 Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.
 Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance
 Annonces... 25 c. la ligne
 Réclames... 50 c. —
 M. Hagar, rue J.-J. Rousseau, 8
 M. M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se débarrasser.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à					
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	3 » 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 9 h. 30^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, le 18 Mars 1876

Le programme ministériel répond entièrement à la politique suivie par le *Journal du Lot* avant les élections et pendant les élections. Dès qu'il a été manifeste pour tous les esprits sérieux et (il faut bien le dire) pour l'Europe entière, que les efforts dans le but d'établir la monarchie constitutionnelle ne pouvaient pas aboutir, nous n'avons cessé de réclamer l'organisation de la forme gouvernementale que les événements nous avaient donnée. Marchant toujours d'accord avec le Maréchal-Président qui ne cessait de demander instamment à l'Assemblée cette organisation nécessaire à la prospérité intérieure et à la paix extérieure, nous avons prévu et nous avons dit qu'il fallait se rapprocher du centre gauche et de tous les hommes modérés et conciliants qui veulent, avec la République, le respect des principes sociaux et chrétiens à la défense desquels nous sommes exclusivement voués, sans attacher à telle ou telle étiquette gouvernementale, une importance qui n'existe pas.

Les faits nous donnent raison chaque jour, et de plus en plus.

Si nous avons regretté que, dans le Lot les électeurs aient repoussé cette politique, nous avons été heureux de voir, et nous sommes heureux de confirmer, que l'immense majorité de la France a répondu aux vœux que nous formions.

L'exposé ministériel, que la France entière vient de lire avec une émotion profonde, est aussi rassurant et aussi excellent que possible. Il trace dans un langage plein d'élévation et de sagesse les véritables conditions sans lesquelles la République ne peut pas se fonder réellement en France. Quel ami fervent et fidèle de la monarchie, dans ce parti d'honnêtes gens qui ne sait point désespérer de revoir la France reprendre ses anciennes traditions, pourrait mieux désirer, mieux penser et mieux dire que MM. Dufaure et Ricard venant affirmer que le gouvernement de la République doit, plus que tout autre, s'appuyer sur les saintes lois de la religion, de la morale et de la famille, sur la propriété inviolable et respectée, sur le travail encouragé et honoré ?

Oui, ce sont là de nobles paroles. Et nous les recueillons avec une joie profonde, comme un encouragement dans la voie que nous suivons. Nous avons été en butte à beaucoup d'attaques, nous avons entendu beaucoup d'injures. Ni ces injures, ni ces attaques ne nous ont inquiétés. Forts de notre conscience et convaincus d'avoir accompli notre devoir, en conviant nos con-

citoyens à l'union contre le bonapartisme qui, deux fois, a livré la France à l'étranger, nous avons essayé, et nous continuerons à essayer, de faire comprendre à nos concitoyens trop défiant qu'il ne faut point reculer devant les mots et s'arrêter aux apparences. Sous la République, comme sous la Monarchie, il y a place (et une large place) pour les hommes de bonne volonté ayant appartenu aux anciens partis. Nous avons maintes fois répété, et nous répétons à ces hommes : « Sachez accepter ce qui est, et, en l'acceptant, sachez vous défendre; c'est à vous qu'appartient le pouvoir si vous le voulez. Ne croyez donc pas à ces croquemittains rouges et mangeurs de prêtres dont ont vous fait peur. Ces fantômes s'évanouissent quand on a le courage de courir dessus. »

Le *Journal des Débats* constate que la déclaration ministérielle du 14 mars marquera de la manière la plus heureuse le régime nouveau sous lequel la France est désormais appelée à vivre. Et il faut bien que ce sentiment que nous exprimons soit profondément vrai puisqu'il se traduit chez les organes de l'opinion les plus opposés, aussi bien chez les plus tièdes amis des institutions républicaines que chez leurs plus fervents adeptes. C'est qu'en effet personne ne peut méconnaître la franchise et la fermeté des paroles prononcées par M. le président du conseil au nom du gouvernement.

Le *Journal des Débats* dit à ce sujet :

Rien n'est plus approprié au tempérament de notre pays comme au caractère de notre esprit que la clarté des situations et la netteté du langage. Quelque sagacité que nous puissions avoir pour lire, quand il le faut, entre les lignes, nous n'aimons guère les réticences, les circonlocutions, les faux-fuyans.

Nous ne sommes plus au temps où le gouvernement éprouvait une sorte d'hésitation et de timidité à déclarer son nom et à le porter devant le pays et devant l'Europe. Le gouvernement, noblement fier de son origine, déclare aujourd'hui que jamais aucun autre ne fut plus légitimement établi. Il ne sort pas d'une révolution, il ne sort pas d'un coup d'Etat, il ne provient pas non plus d'un de ces plébiscites qui ne sont que le déguisement de la force; son berceau n'a pas connu ces souillures. Il est né dans la libre discussion, et ceux qui l'ont établi, après tant d'expériences avortées, n'ont soumis leur conscience qu'à l'empire du bon sens et du patriotisme. Ce sera leur honneur dans l'histoire.

La déclaration ministérielle qui a été lue au Sénat et à la Chambre des Députés a été applaudie par les deux Assemblées; elle sera également bien accueillie par l'opinion publique. Cette déclaration est nettement constitutionnelle, c'est-à-dire républicaine, et en même temps très conservatrice. La gauche des deux Chambres a particulièrement applaudi les passages qui se rapportent à la forme du gouvernement et au respect qu'elle doit obtenir, et la droite les passages qui promettent un respect non moins profond aux principes généraux sur lesquels toute

société repose; la gauche et la droite se sont montrées satisfaites l'une et l'autre, lorsque la lecture a été finie, des sages et fermes promesses qu'elles venaient d'entendre.

Le *Siècle* dépeint ainsi la physionomie des gauches pendant la lecture de la déclaration :

« Trois phrases seulement ont été applaudies : celle où il est rendu hommage au vote du 20 février, celle où il est parlé des devoirs des fonctionnaires envers la Constitution, enfin le passage où il est fait allusion aux gouvernements qui ont jeté le pays dans des aventures guerrières. Cette phrase, qui frappe les bonapartistes, soulève des applaudissements répétés sur tous les bancs de la gauche et des centres. Le reste de la déclaration obtient quelques approbations au centre, mais une partie de la gauche et toute l'extrême gauche restent silencieuses. »

On lit dans le *Français* :

Les conservateurs ont approuvé de leurs bravos ces paroles de M. Dufaure : « La République a besoin plus que toute autre forme de gouvernement, de s'appuyer sur les saintes lois de la religion, de la morale, de la famille, sur la propriété inviolable et respectée, sur le travail encouragé et honoré. » M. Dufaure a raison; et son ancien et illustre ami, M. de Tocqueville, l'historien de la démocratie des Etats-Unis, lui en fournissait un éloquent témoignage, il y a quelque vingt ans. Mais quoi ! ce ministère qui veut une république vraiment conservatrice, fait entendre en même temps qu'il proposera de modifier la loi de l'enseignement supérieur. Or, sans reprendre aujourd'hui la discussion spéciale et débattre en ce moment la collation des grades, nous pouvons affirmer que cette proposition du ministère n'a rien de conservateur. Est-ce, en effet, l'intérêt de l'Etat qui la conseille ? On n'a pas le droit de le dire, puisque, d'une part, la loi n'a pas subi l'épreuve du temps, et que, de l'autre, aucun conflit n'a encore mis aux prises les universités libres et l'Etat.

Le ministère abrogerait ainsi une loi dont l'application, loin d'avoir justifié aucune crainte, n'a encore permis à personne de la bien juger. Le ministère, en tentant cette abrogation, n'aura vraiment d'autre bénéfice que de contenter la haine anti-religieuse de la gauche, et il n'aura d'autre honneur que de détruire une œuvre de la veille, l'œuvre d'une Assemblée qui vient à peine de finir sa vie législative. Triste satisfaction qu'il aura donnée aux radicaux ! Et si nos plaintes et nos reproches lui paraissent suspects, nous inviterons M. Dufaure à interroger en Angleterre ces sages législateurs qui fixent au moins une période d'essai pour le règne des lois tout à fait nouvelles; car, dans ce pays d'ordre et de liberté, on sait ce qu'il y a de révolutionnaire dans une mutation perpétuelle de la loi; et pour cette seule raison, les conservateurs refuseraient de sanctionner une mesure de cette espèce. Donc, à l'occasion, le ministère nous permettra de le lui redire et de lui demander une autre façon de se montrer conservateur.

On lit dans la *Presse* :

A partir d'aujourd'hui, la nation préside elle-même et sérieusement à ses destinées. A partir d'aujourd'hui, en effet, la France est gouvernée par un ministère responsable et qui ne veut ni ne peut plus essayer de s'abriter derrière la personne du chef de l'Etat.

Pour les millions d'électeurs qui voulaient avant tout une affirmation sincère et définitive de cette République si dédaignée des uns, acceptée des autres

du bout des lèvres, la satisfaction doit être complète. Pour tous ceux qui, en déposant leurs votes, ont entendu voir se réaliser promptement d'utiles réformes, la confiance doit être absolue, car la voie est ouverte et le premier pas essentiel est fait.

On lit dans le *Soleil* :

M. Dufaure termine son exposé de la situation et le programme de sa politique, par un éloquent appel à la confiance du Parlement dans la haute et loyale sagesse du président de la République, à l'accord constant des deux Chambres et au sentiment de patriotisme qui doit inspirer à tous les désirs passionnés de voir la France se relever et grandir par la liberté, l'ordre et la paix.

Ce sont là de nobles paroles et de beaux sentiments. Mais que de magnifiques programmes nous avons lus depuis cinquante ans, qui n'ont jamais été qu'une lettre morte, parce qu'on a vite dévié de la route qu'on s'était tracée, tantôt en remontant trop vers le despotisme tantôt, en descendant trop vers l'anarchie.

Il n'en sera pas de même de la déclaration ministérielle du 14 mars. M. Dufaure y restera fidèle, même au prix d'une rupture avec l'extrême gauche. Nous ne pouvons nier qu'il ne lui ait fait quelques avances dans cette déclaration. Elles ne suffisent pas à désarmer les radicaux. Il s'en apercevra vite, et alors il comprendra qu'avec eux il n'y ait ni paix ni trêve. C'est une lutte perpétuelle, qui ne peut finir que par leur écrasement ou leur triomphe.

On lit dans la *France* :

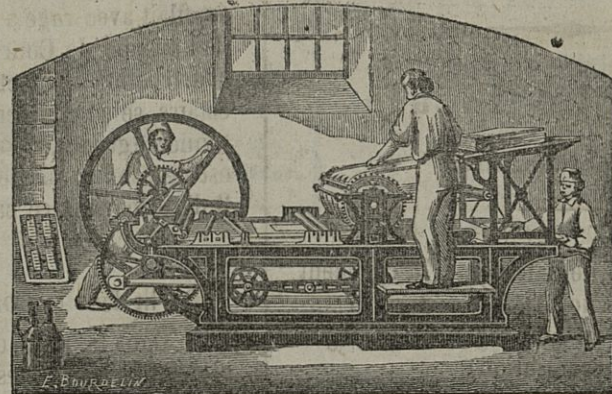
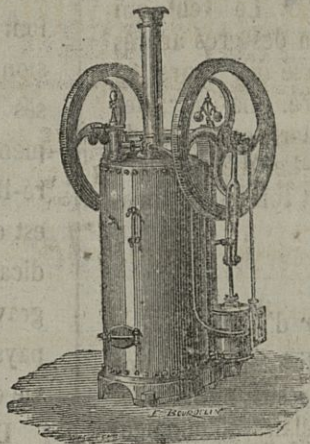
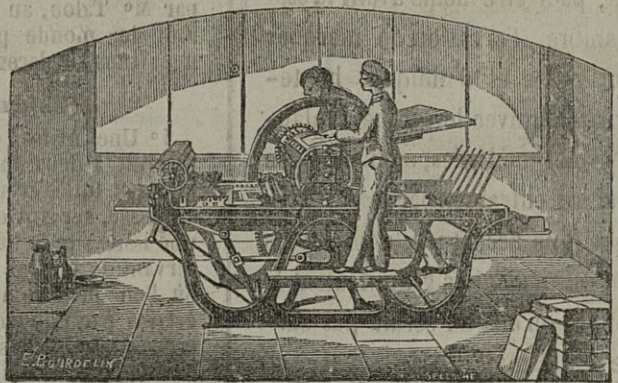
Le ministère Dufaure Ricard a devant lui, s'il le veut, une utile tâche à remplir. Qu'il soit ou ne soit pas d'une manière exacte l'expression, et comme la résultante de la majorité parlementaire, — ce que les chiffres et les votes prochains nous apprendront. — il est appelé à rendre d'incontestables services. La gauche le comprendra et lui applanira les voies par sa modération et sa prudence. Mais de son côté, le cabinet n'oubliera pas que moins on se montrera exigeant et impatient, plus il est tenu de devancer les vœux, les désirs, les volontés de la nation.

La *République française*, organe de M. Gambetta, fait de nombreuses réserves. Elle demande au cabinet des changements immédiats dans le personnel administratif, et elle ne veut pas se contenter d'une réforme qui obligerait le gouvernement à choisir les maires dans le sein des Conseils municipaux. Elle exige que les maires soient nommés par les Conseils municipaux eux-mêmes.

Il en est des partis comme des individus : on doit les juger d'après leurs œuvres plutôt que d'après leurs paroles. Si on voulait se contenter des paroles, nul parti ne serait plus conservateur que le parti bonapartiste. Consultez les œuvres, c'est autre chose. Semer la défiance entre les diverses classes de la Société, rendre le prêtre odieux et suspect, faire naître des préventions fâcheuses contre la religion et l'église, agir sur les populations par le mensonge et la calomnie ne seront jamais des actes de conservation sociale.

SPECIALITÉ D'IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Dix Machines iverses. — Trois Presses mécaniques mues par la vapeur.



IMPRIMERIE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE

OUVRAGES DE VILLE

Journaux — Labeurs — Mémoires — Brochures — Affiches
Prospectus — Circulaires — Carnets d'Ouvriers
Lettres de rappel — Lettres de faire part de mariage et de décès
etc. — etc. — etc.

OUVRAGES DE LUXE

Travaux administratifs — Impressions en couleurs — Factures
Livres — Registres avec réglure en tous sens
Coupons de rente — Billets à Ordre — Bordereaux — Mandats
etc. — etc. — etc.

Cette Maison se charge d'exécuter avec soin les travaux les plus importants et de les livrer dans un très-court délai.

JOURNAL DU LOT. — Abonnements : Un an, 46 fr. — Six mois, 9 fr. — Trois mois, 5 fr.

ADJUDICATION

De la fourniture du CHAUFFAGE et de l'ÉCLAIRAGE.

Le 19 avril 1876, il sera procédé à Toulouse, à l'adjudication publique du service de la fourniture du Chauffage et de l'éclairage à faire du 1^{er} juin 1876 au 30 avril 1879, et, s'il y a lieu, jusqu'au 30 avril 1882, pour le service des troupes et celui des manutentions et magasins militaires en gestion directe du 17^e corps d'armée.

Pour ce corps d'armée, l'arrondissement de fournitures comprend les départements suivants :

Ariège Foix, place principale.
Haute-Garonne Toulouse, place princip.
Gers Auch, Mirande, place principale.
Lot Cahors, place principale.
Lot-et-Garonne Agen, place principale.
Tarn-et-Garonne Montauban, place prin.

Les personnes qui voudront prendre part à cette adjudication devront faire parvenir avant le 28 mars au soir, dans les bureaux de M. de Brazannes, sous-intendant militaire, rue St-Antoine, T, à Toulouse, membre de la commission d'adjudication, une déclaration écrite faisant connaître leur intention, et indiquant leur nom, prénoms, qualité et domicile, ainsi que des références.

Toulouse, le 15 mars 1876.

L'Intendant militaire du 17^e corps d'armée, président de la commission d'adjudication.
VIGUIER.

A VENDRE

un Petit Omnibus de famille presque tout neuf, fait à Paris,

BONNE OCCASION.

S'adresser à M. Carayon, carrossier à Cahors, boulevard Sod.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉCÈS,

UNE ÉTUDE DE NOTAIRE

à la résidence de Catus, chef-lieu de canton, arrondissement de Cahors (Lot). On donnera toutes facilités pour le paiement.

S'adresser, à Catus, aux héritiers de feu M. Caviote, notaire.

PIANOS ET HARMONIUMS
DES MEILLEURS FACTEURS
MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

PAR MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 12 SÉRIES

Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8

Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Bis spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Poix

DÉPURATIF DU SANG

Pilules d'Extrait de Salsepareille composé DU DOCTEUR E. SMITH, DE LONDRES.
Remède doux, sûr et sans mercure. Guérison radicale des maladies de la peau, dartres, gale, répercute, rougeurs, démangeaisons, boutons, les douleurs rhumatismales et vices du sang.
Les personnes atteintes de maladies invétérées peuvent, en toute confiance, avoir recours à ce dépuratif végétal qui adoucit le sang et rétablit la santé.
Prix : 3 et 10 francs la boîte.
Dépôt à Cahors, pharmacie DULAC.

PAPIER WLINSI

Remède souverain pour la guérison rapide des Irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

PERLES W. GUYON

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.
PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue du Lycée, à Cahors.

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristallin, blancs, colorés, formés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pièce-nez faces main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pese-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décamètres, équerres, niveaux d'eaux et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-trousse de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves groupées et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRERIE ET COUVERTS
DE LA MAISON CHRISTOPLE ET RÉARGENTURE.
BIJOUTERIE RELIGIEUSE
ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS.
ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

MACHINES A COUDRE

DE TOUS LES SYSTÈMES

ÉLIAS HOWE, SINGER, etc.

Machines de Famille DE SALON ET D'ATELIER

pour Tailleurs, Cordonniers, Couturières et Lingères.

LARRIVE, Mercier dépositaire à Cahors Seule Maison vendant

MACHINE A NAVETTE

brevetée s. g. d. g.

Marchant au pied et à la main

Au prix de 125 francs montée sur joli guéridon.

La même Machine montée sur grande table 150 francs

Aiguilles, Fournitures de première qualité, Pièces de rechange et Réparations, Coupe-Boutonniers (breveté s. g. d. g.). Prix : 2 fr. Le Catalogue général est envoyé franco sur demande.

MAISON DU QUISTITI

PIANOS et ORGUES 3 ans de CRÉDIT

En payant le prix de la location mensuellement, on devient propriétaire d'un instrument du facteur de son choix.

SCHACK, 53, rue Caumartin, Paris. (Envoi en province.)